

Appel à projets inter-régimes 2017 LABEL VIE

Ateliers de prévention
Préservation de l'autonomie et du lien social

Cahier des charges

Date limite de dépôt des candidatures : 22/03/2017

I – Contexte

II – Objectifs

III – Modalités d'intervention

IV – Population cible

V – Thématiques

VI – Critères de sélection retenus par LABEL VIE

VII – Financement

VIII – Echancier - Evaluation

IX – Composition du dossier

X – Dépôt des dossiers de candidature



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent.



I – Contexte

En cohérence avec la *loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la société au vieillissement*, les caisses de retraite des régimes général, agricole et des indépendants de Lorraine et Champagne-Ardenne s'associent pour développer une politique de prévention et de préservation de l'autonomie des personnes âgées s'inscrivant en complémentarité de l'action des départements.

C'est pourquoi les sept partenaires : Carsat Nord-Est et Alsace-Moselle, RSI Lorraine et Champagne-Ardenne, MSA Marne-Ardenne-Meuse, Sud-Champagne et Lorraine ont constitué une association baptisée :

LABEL VIE POUR BIEN VIEILLIR EN CHAMPAGNE-ARDENNE ET LORRAINE

Une attention particulière est apportée aux retraités socialement fragilisés, notamment en raison de leur âge, de leur isolement social et de leurs conditions de vie en leur proposant une offre de services diversifiée basée sur un accompagnement pour bien vivre sa retraite.

A travers le présent appel à projet, LABEL VIE développe sa politique de prévention facilitant l'accès aux retraités à des actions collectives multithématiques permettant de prévenir la perte d'autonomie et de maintenir le lien social.

II – Objectifs

Préserver l'autonomie
Améliorer la qualité de vie des personnes retraitées
Renforcer le lien social
Entretenir le capital santé
Lutter contre les situations de fragilité sociales et économiques

III – Modalités d'intervention

Ces actions de prévention sont déclinées sous forme d'ateliers collectifs, développés en séances d'au moins deux heures chacune. Chaque atelier donne lieu à une évaluation initiale et en fin de cycle. Les outils d'évaluation sont fournis par LABEL VIE.

IV – Population cible

Les personnes retraitées vivant à domicile (GIR 5 et 6), et plus précisément :

- en situation de fragilité économique et sociale, et ou isolées,
- ayant récemment perdu un proche ou ayant un proche placé en établissement,
- vivant en foyer de travailleurs migrants ou en résidence sociale.



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent.



V – Thématiques

Les quatre thèmes retenus sont les suivants (voir descriptifs pédagogiques en annexes) :

- Habitat,
- Bien dans sa tête à la retraite,
- Et maintenant la retraite !
- Quand plaisir et désir riment avec vieillir.

Label Vie souhaite organiser au moins un atelier par thème et pas département. Les actions menées sur les territoires repérés comme prioritaires par l'observatoire des fragilités seront privilégiées.

VI – Critères d'instruction des dossiers

Les dossiers complets datés, signés sont déposés avant la date limite fixée au 22 mars 2017.

Aucune vente de produits et services ou publicité ne peut être réalisée dans le cadre du projet déposé. Ne pourront être étudiés que les dossiers présentés par des organismes publics ou privés dont les équipes porteuses font apparaître les compétences nécessaires à la réalisation du projet et à l'animation de la thématique ou pouvant faire appel à des compétences extérieures.

Une attention particulière est accordée aux projets :

- intégrant la problématique des limites de la mobilité des personnes et proposant des solutions pour y répondre,
- cherchant à intégrer les populations les plus vulnérables et les plus éloignées des actions de prévention.

Le coût des prestations est un élément déterminant dans la sélection des dossiers.

Démarrage des actions :

L'action doit obligatoirement être menée en 2017, un minimum de 10 participants par atelier est requis.

LABEL VIE est systématiquement informée de la date, du lieu de démarrage de l'action et des résultats de l'évaluation initiale (état des lieux, nombre de bénéficiaires par régime d'appartenance...).

Le logo de LABEL VIE figure sur les documents de communication de l'action.

VII – Financement

LABEL VIE finance intégralement le projet sur la base du budget prévisionnel joint au dossier de candidature. Un acompte est versé en cas de besoin et le solde est ajusté, s'il est inférieur au prévisionnel uniquement, en fonction du bilan de l'atelier. L'ensemble des documents est établi au nom du porteur du projet pour être retenu par LABEL VIE.



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent.



Après avis favorable sur toute ou partie de la candidature, une convention est adressée au porteur de projet précisant les modalités financières, de suivi et de partenariat. Le financement est attribué après signature de la convention entre le porteur du projet et LABEL VIE.

Les décisions prises par LABEL VIE ne peuvent faire l'objet d'aucun recours ou de procédure d'appel.

VIII – Echancier - Evaluation

L'évaluation qualitative et quantitative, intégrant le nombre de ressortissants de chaque régime, est réalisée dans un cadre contractuel : les formulaires types d'évaluation et d'analyse de l'action menée, mis à disposition par LABEL VIE devront être utilisés.

LABEL VIE est invitée aux réunions de suivi et de bilan de l'action et destinataire des comptes rendus relatifs à l'action.

L'évaluation finale de l'action financée doit parvenir à LABEL VIE avant le 31 décembre 2017.

IX – Composition du dossier

Le dossier de candidature est envoyé par messagerie électronique sur simple demande adressée à LABEL VIE, accompagnée des pièces justificatives suivantes :

- Fiche de candidature complétée, datée et signée,
- Statuts signés de la structure qui fait la demande, précisant la composition et les fonctions du bureau ou du conseil d'administration,
- Attestation du numéro de SIRET (obligatoire),
- Attestation originale de l'URSSAF précisant que le demandeur est à jour du versement de ses cotisations sociales (si composé uniquement de bénévoles, le préciser) téléchargeable sur le site de l'URSSAF, ou attestation d'affiliation MSA,
- Relevé d'identité bancaire au format IBAN,
- Rapport d'activité 2014,
- Budget prévisionnel du ou des ateliers présentés,
- Documents détaillés de présentation pédagogique précisant le contenu de chaque séance de l'atelier.

X – Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à LABEL VIE par courriel **avant le 22 mars 2017** à :

labelvielca@gmail.com

Ils sont conservés sous format papier par l'opérateur pour être présentés sur demande de LABEL VIE le cas échéant.



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent.



Appel à projets inter-régimes 2017

LABEL VIE

Ateliers de prévention
Préservation de l'autonomie et du lien social
Fiche de candidature

Identification de la structure

NOM : _____ N° SIRET : _____

Coordonnées

Adresse postale :

Tél : _____ Courriel : _____

Représentant légal : NOM :

Prénom :

Fonction : _____ Courriel : _____

Chargé de projet : NOM :

Prénom :

Fonction : _____ Courriel : _____

Identification du projet

Compléter le tableau ci-dessous en fonction des capacités du promoteur à répondre aux différents champs et territoires ciblés par le cahier des charges de l'appel à projets inter-régimes.

THEME	TERRITOIRE (canton ou secteur proposé)	NB SEANCES / ATELIER	MOIS DE DEBUT DE L'ATELIER	COUT TOTAL DE L'ATELIER
<input type="checkbox"/> Habitat	<input type="checkbox"/>	_ _	_ _ 2017	_ _ €
	<input type="checkbox"/>		_ _ 2017	_ _ €
	<input type="checkbox"/>		_ _ 2017	_ _ €
	<input type="checkbox"/>		_ _ 2017	_ _ €
	<input type="checkbox"/>		_ _ 2017	_ _ €
	<input type="checkbox"/>		_ _ 2017	_ _ €
	<input type="checkbox"/>		_ _ 2017	_ _ €
	<input type="checkbox"/>		_ _ 2017	_ _ €
<input type="checkbox"/> Bien dans sa tête à la retraite	<input type="checkbox"/>	_ _	_ _ 2017	_ _ €
	<input type="checkbox"/>		_ _ 2017	_ _ €
	<input type="checkbox"/>		_ _ 2017	_ _ €
	<input type="checkbox"/>		_ _ 2017	_ _ €
	<input type="checkbox"/>		_ _ 2017	_ _ €
	<input type="checkbox"/>		_ _ 2017	_ _ €
	<input type="checkbox"/>		_ _ 2017	_ _ €
	<input type="checkbox"/>		_ _ 2017	_ _ €



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent.



<input type="checkbox"/> Et maintenant la retraite !	<input type="checkbox"/>		2017	€
	<input type="checkbox"/>		2017	€
	<input type="checkbox"/>		2017	€
	<input type="checkbox"/>		2017	€
	<input type="checkbox"/>		2017	€
	<input type="checkbox"/>		2017	€
	<input type="checkbox"/>		2017	€
	<input type="checkbox"/>		2017	€
<input type="checkbox"/> Quand plaisir et désir riment avec vieillir	<input type="checkbox"/>		2017	€
	<input type="checkbox"/>		2017	€
	<input type="checkbox"/>		2017	€
	<input type="checkbox"/>		2017	€
	<input type="checkbox"/>		2017	€
	<input type="checkbox"/>		2017	€
	<input type="checkbox"/>		2017	€
	<input type="checkbox"/>		2017	€

Montant de la subvention sollicitée :

Quelles solutions le promoteur a-t-il envisagé pour remédier le cas échéant, aux limites de mobilité des personnes ?

Quels moyens le promoteur met-il en œuvre pour mobiliser les populations vulnérables et les plus éloignées des actions de prévention ?

A

Le

Cachet de la structure

Signature du représentant légal



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent.



LABEL VIE

DESRIPTIF PEDAGOGIQUE

Habitat

1. Objectifs de l'action

L'enjeu est de sensibiliser les retraités aux solutions de prévention et de compensation de la perte d'autonomie, afin de permettre à chacun de vivre à domicile en toute sécurité et de connaître les solutions alternatives au domicile.

Un des axes importants du « bien vieillir à domicile » est l'habitat des personnes âgées pour :

- éviter les chutes : les chutes à l'intérieur du logement sont l'une des principales causes de perte d'autonomie des personnes âgées. Afin de concilier autonomie et sécurité, l'adaptation du logement est donc capitale. L'objectif est de compenser les handicaps liés à l'âge, tels que la baisse de la vue, de l'ouïe et la diminution des capacités physiques par une meilleure ergonomie du logement. Ces adaptations ne sont pas nécessairement très coûteuses et diminuent de façon très significative les risques de chutes des personnes âgées. Elles facilitent en outre le travail des aidants, et en particulier des auxiliaires de vie.
- faciliter l'accès (adapter ou aménager les escaliers, la chambre, les sanitaires...),
- sécuriser la personne.

2. Public cible

Peuvent être concernés toutes les personnes retraitées autonomes, de plus de 55 ans, vivant au domicile (y compris foyer-logement, petite unité de vie) et les publics relevant des territoires identifiés fragilisés par l'Observatoire Inter-régimes Champagne, Ardenne et Lorraine.

3. Contenu de l'action

L'association Label vie propose la mise en place sur différents territoires d'**un atelier Habitat de 3 demi-journées** qui visent à :

- ✓ **Faciliter l'accès à l'information afin de :**
 - soutenir l'autonomie à domicile,
 - optimiser la qualité du logement de la personne âgée : accompagner la personne âgée dans l'adaptation de son logement ou recherche d'autres solutions.
- ✓ **Sensibiliser sur les différents types de solutions existantes (aides techniques et/ou aménagement du logement)**

Pour rester à domicile lorsque les difficultés motrices, sensorielles ou cognitives s'accroissent, il faut parfois remettre en cause ses habitudes de vie et revoir l'agencement de son logement.

Parfois, de simples astuces telles que les aides techniques peuvent faciliter le quotidien sans perdre trop de repères mais dans certaines situations de gros travaux peuvent s'avérer nécessaires.



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent.



L'acquisition d'aides techniques peut permettre la réalisation des actes de la vie quotidienne de façon indépendante et en sécurité et/ou faciliter l'intervention de tierce personne.

✓ **Présenter les partenariats et les financements possibles**

- ANAH
- Département
- Caisses de retraite
- Mutuelles
- Crédit d'impôt
- ...

✓ **Faciliter l'usage et l'accès à la domotique**

Dans le contexte décrit précédemment, le développement de l'utilisation de nouvelles technologies pour faciliter la gestion de l'autonomie et le maintien à domicile apparaît comme une évolution nécessaire. Par conséquent la visualisation des produits, leurs mises en situation et leurs essais permettront une approche plus objective pour offrir le bon choix aux personnes âgées.

✓ **Entretenir le lien social**

4. Description des ateliers

Il s'agit bien de développer une action en fonction des spécificités territoriales, comme les différences relatives aux circuits de financements par exemple,

Chaque atelier se décline en **3 demi-journées, d'une durée de 3 heures**, et espacées d'une semaine.

Les ateliers sont gratuits pour les participants et doivent réunir entre 10 et 15 personnes.

	Contenus	Durée
1^{ère} demi-journée	Sensibilisation Les risques à domicile, prévention des chutes, gestes et postures, aborder les situations quotidiennes	3h
2^{ème} demi-journée	Les solutions : <ul style="list-style-type: none"> • Les aides techniques <ul style="list-style-type: none"> - Aide au déplacement - Aide au transfert - Aide à l'accessibilité - Espace de vie quotidienne - Espace basse vision - Espace grande dépendance • L'adaptation du logement • Les solutions alternatives (logement alternatif) 	3h
3^{ème} demi-journée	La domotique au service du bien vieillir chez soi Les aides financières mobilisables Identification des professionnels en mesure de conseiller	3h



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent.



5. Pédagogie

L'animation des séances doit être réalisée de préférence par un ergothérapeute. Il doit utiliser un discours positif, une démarche participative et interactive.

Il peut et a tout intérêt à s'appuyer sur les outils pédagogiques existants et déjà développés par les caisses de retraite, l'INPES, l'Anah...

6. Méthodologie

L'opérateur a en charge les phases suivantes :

- Communication

- cibler et informer le public,
- valoriser l'association Label Vie dans les supports de communication,

- Logistique / mobilisation

- rechercher la salle,
- se concerter avec les acteurs locaux (coordination avec programmation existante),

- Mise en oeuvre

- définir et proposer une démarche projet avec retro-planning précis,
- détailler les étapes et les intervenants professionnels, y compris le contenu de chacune des séances.

- Evaluation

- établir le bilan quantitatif et qualitatif,
- évaluer les connaissances et le changement induit auprès du public,
- vérifier l'assiduité des participants au parcours.



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent.



LABEL VIE

DESCRIPTIF PEDAGOGIQUE

« Quand plaisir et désir riment avec vieillir »

1. Objectifs de l'action

Comprendre les évolutions et les modifications des relations à soi, en couple, en famille et en société liées au vieillissement

Comprendre les changements pour mieux les vivre en couple, en famille, en société et pour soi

2. Public cible

Tous les retraités

3. Contenu de l'action

Au-delà de la thématique de la sexualité / affectivité, une approche plus globale en proposant une conférence généraliste sur les changements liés à l'âge (2 heures) :

- quelles sont les modifications liées au vieillissement : schéma corporel, statut social, besoins....
- la question de la relation à l'autre : De quoi ai-je envie ? De quoi ai-je besoin ? Quel est mon positionnement vis-à-vis des autres,
- développer la question plus globale du lien social et de la relation à l'autre dans toutes ses sphères : intimes, familiales, sociétale....pour amener les échanges sur la question de la sexualité.

Cette conférence doit s'inscrire dans une dynamique de prévention partenariale c'est-à-dire en lien avec un cycle d'ateliers programmés ou à prévoir (ateliers sommeil, ateliers nutrition, avenir en soi, atelier estime de soi, « Bien dans sa tête à la retraite », activité physique adaptée ...). Elle peut être suivie par des ateliers sur les thématiques de la relation amicales et/ou intimes, l'image de soi, changements ...

La conférence vise la réunion de 50 à 200 personnes en fonction du secteur.

Elle sera animée par un professionnel de santé, un sexologue, un psychologue ou un professionnel ayant une expérience significative dans le domaine de la prévention santé

L'association Label Vie est conviée à la conférence.



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent.



4. Méthodologie

L'opérateur a en charge les phases suivantes :

- Communication
 - cibler et informer le public,
 - valoriser l'association Label Vie dans les supports de communication,
- Logistique / mobilisation
 - rechercher la salle,
 - se concerter avec les acteurs locaux (coordination avec programmation existante),
- Mise en oeuvre
 - définir et proposer une démarche projet avec retro-planning précis,
 - détailler la trame d'intervention du conférencier et le CV de celui-ci,
- Evaluation
 - établir le bilan quantitatif et qualitatif,
 - évaluer les connaissances et le changement induit auprès du public,
 - évaluer le besoin émergent d'un cycle d'atelier spécifique (intimité / sexualité...).

Le prestataire s'engage à partager l'expérience de la mise en place de la conférence et son évaluation avec les autres opérateurs retenus selon les modalités définies par Label Vie.



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent.



LABEL VIE

DESCRIPTIF PEDAGOGIQUE

« Bien dans sa tête à la retraite :
stress, angoisse, et déprime, comment agir ? »

1. Objectifs de l'action

Identifier les signes de la dépression lors d'ateliers collectifs
Donner/proposer une réponse aux personnes en « mal être » : quelle prise en charge ?
PARLER-COMMUNIQUER-DEDRAMATISER

2. Public cible

Peuvent être concernés :

- le grand âge (plus de 80 ans)
- les seniors autour du moment du passage à la retraite.

3. Contenu de l'action

Une conférence généraliste sur le stress, les angoisses et la déprime en 4 phases (2 heures) :

- Quel lien entre le vieillissement et les changements induits ? Définition des notions de stress, angoisse et déprime. Qu'est ce qu'être bien dans sa tête quand on est senior ?
- Quels sont les signes et les manifestations de mal être et de la dépression ?
- Comment rebondir ? Comment s'exprimer ? Quelle sont les ressources de chacun (familiale, personnelle, collectives...) ?
- Quelles sont les solutions pratiques ? Quel lien avec l'activité physique, la nutrition, le sommeil et le lien social ?

Un atelier de 5 séances (2 heures chacune) :

- Séance d'ouverture autour de l'estime de soi et du bien être,
- Expression et extériorisation des émotions,
- Gestion du stress » : séance de sophrologie-relaxation,
- Transformation des fragilités en ressources,
- Séance bilan et orientation vers acteurs locaux et/ou professionnels de santé si besoin.

Les ateliers sont gratuits pour les participants et doivent réunir entre 10 et 15 personnes.

La conférence vise la réunion de 50 à 200 personnes en fonction du secteur.

L'association Label Vie est conviée à la conférence et à la séance bilan.



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent.



4. Méthodologie

L'opérateur a en charge les phases suivantes :

- Communication
 - cibler et informer le public,
 - valoriser l'association Label Vie dans les supports de communication,
- Logistique / mobilisation
 - rechercher la salle,
 - se concerter avec les acteurs locaux (coordination avec programmation existante),
- Mise en oeuvre
 - définir et proposer une démarche projet avec retro-planning précis (conférence + 4 ateliers + bilan)
 - détailler les étapes et les intervenants professionnels, y compris le contenu de chacune des séances.
- Evaluation
 - établir le bilan quantitatif et qualitatif,
 - évaluer les connaissances et le changement induit auprès du public,
 - vérifier l'assiduité des participants au parcours.



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent.



LABEL VIE

DESRIPTIF PEDAGOGIQUE

« Et maintenant la retraite ! »

1. Objectifs de l'action

Définir le sens de son parcours de vie à partir de son expérience et de ses propres besoins
Définir ce qui est essentiel pour soi

2. Public cible

Jeunes retraités (liquidation des droits retraite entre 1 et 2 ans) avec préparation d'un mailing géré par Label Vie

3. Contenu de l'action

Une conférence généraliste sur le passage à la retraite en 3 phases (2 heures) suivi d'un cycle de 3 ateliers au minimum (2 ateliers supplémentaires possibles à construire avec le groupe) :

- la retraite : c'est quoi ? quels changements ?
- du temps pour soi mais pour quoi faire ? entre inertie et sur sollicitations ?
- quels choix pour soi ? comment définir de nouveaux projets dans son parcours de vie ?

Un cycle de 3 séances (2 à 3 heures chacune) :

- Module 1 : approche psycho sociale de la retraite

Réfléchir sur ses événements de vie et les représentations sociales liées au passage à la retraite
Apprendre à réfléchir autrement en prenant en compte des éléments socio économiques et environnementaux pour le public ciblé (quelle adéquation besoin/ressources ?, quelle mobilité ?, génération solidaire pivot ?)

- Module 2 : « prendre soin de soi »

Prendre en charge sa santé : quels besoins ? quelles attentes ?
Etre acteur : Identifier ses interlocuteurs (domaines : santé, para médical et prévention)
Définir la notion de « prendre soin de soi »
Définir son curseur personnel
Définir la notion de « temps pour soi »
Comment savoir dire NON

- Module 3 : les activités, les projets et l'importance du lien social

Définir ensemble le lien social, la notion d'engagement, et du réseau social
Définir ses propres envies
Connaître ses ressources et les possibilités offertes autour de soi
Définir son projet personnel

Les ateliers sont gratuits pour les participants et doivent réunir entre 10 et 15 personnes.



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent.



La conférence vise à réunir au minimum 20 personnes.

L'association Label Vie est conviée à la conférence et à la séance bilan.

4. Méthodologie

L'opérateur a en charge les phases suivantes :

- **Communication**

- cibler et informer le public de façon générale, une requête effectuée par les caisses de retraite sera initiée en parallèle,
- valoriser l'association Label Vie dans les supports de communication,

- **Logistique / mobilisation**

- rechercher la salle,
- se concerter avec les acteurs locaux (coordination avec programmation existante),

- **Mise en oeuvre**

- la conférence doit avoir lieu semaine 40 ou 41 de l'année 2017,
- le cycle de 3 séances doit avoir lieu semaines 45 46 et 47 de l'année 2017,
- le retroplanning doit correspondre aux échéances définies précédemment,
- détailler les étapes et les intervenants professionnels, y compris le contenu de chacune des séances, les 2 séances supplémentaires facultatives seront à construire avec le groupe constitué.

- **Evaluation**

- établir le bilan quantitatif et qualitatif,
- évaluer les connaissances et le changement induit auprès du public,
- vérifier l'assiduité des participants au parcours.



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent.

